

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES ACTES PROFESSIONNELS (NGAP) : LES SOINS INFIRMIERS ET LEURS COTATIONS - PRÉSENTIEL



FINANCEMENTS

- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Infirmier(e)s libéral(e)s, remplaçant(e)s ou exerçant en centre de soin/facturier

MODALITÉ

Présentiel

DURÉE

2 jours

La cotation des soins représente pour vous un vrai casse-tête ? Grâce à notre formateur expert, vous comprendrez comment appliquer la NGAP en respectant les règles conventionnelles. Une attention particulière sera accordée aux cotations complexes, aux nouvelles cotations avec ou sans BSI.

Les objectifs

- Connaître les dispositions générales.
- S'approprier la NGAP et notamment son titre XVI.
- Savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

- Connaître les différents cumuls à taux plein ou à demi de la NGAP.

Les + du programme

- Étude de cas concrets permettant une appropriation de la NGAP
- Le formateur veillera à ce que chacun des participants puisse s'exprimer, intégrer l'expérience des autres et évoluer vers ces référentiels de bonne pratique.
- Présentation de la dernière évolution des cotations
- Formateur expert.

Les points clés du programme

- Historique de la NGAP, le contexte, les accords et convention avec les caisses de sécurités sociales.
- Les règles de la NGAP, lettres clés, les règles de cumuls, les frais de déplacement, Evolution en fonction des avenants, Majorations et revalorisation des soins.
- Exploration du détails des actes, les PRADO, La BSI.
- Application pratique de la nomenclature.

Le formateur

Nos formateurs sont des Infirmiers libéraux ayant plus de 6 ans d'exercice libéral, maîtrisant parfaitement la NGAP

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :

- D'identifier vos besoins de formation.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités en groupe et en individuel.
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D'échanger avec le formateur.
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances.

Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé,

nous pourrons évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Tél. : 04 37 46 18 68

E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr

www.poleformation-sante.fr